

# Conseil municipal du 25.05.2020

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Bernadette Mousquès, Daniel Ithurburua, Isabelle Arangoits, Betti Bidart, Annie Juantorena, Betti Olçomendy, Hélène Deguiraud, Frantxoa Mocho, Maddalen Dupuy, Sébastien Clauzel, Sandrine Mercapide, Jean-Paul Bibes.

*Début : 20:40*

## Ordre du jour :

1. **Élection du maire** : La doyenne de l'assemblée, Bernadette Mousquès, procède à l'élection du maire. Jean-Michel Coscarat est le seul candidat.  
Jean-Michel Coscarat est élu à l'unanimité des 15 conseillers municipaux.
2. **Fixation du nombre des adjoints et élection subséquente** : Jean-Michel Coscarat propose une liste de quatre adjoints, composée comme suit : 1<sup>ère</sup> adjointe, Marie-Agnès Haristoy, 2<sup>e</sup> adjoint, Antton Curutcharry, 3<sup>e</sup> adjointe, Bernadette Mousquès, 4<sup>e</sup> adjoint, Daniel Ithurburua.  
La liste des quatre adjoints est élue à l'unanimité des 15 conseillers municipaux.
3. **Lecture de la charte de l' élu local** : Lecture est faite de la charte de l' élu local.
4. **Désignation des délégués de la Commune aux différentes structures** :
  - Conseil d'administration du CCAS : 5 membres élus : Annie Juantorena, Bernadette Mousquès, Marie-Agnès Haristoy, Isabelle Arangoits et Maddalen Dupuy. 5 membres désignés par le maire : Annie Juzan, Didier Lampert, Annie Obiague, Yolo Rey Matos, Maite Cuburu.
  - Commissions communales des impôts directs : foncier bâti, foncier non-bâti, taxe d'habitation en 2020, bois et forêts, personnes domiciliées en dehors de la commune (dans ce cas, l'élection est reportée). Voir les listes complètes en mairie.
  - Commission syndicale de la vallée de Baigorri : Frantxoa Mocho
  - Commission du SDEPA : Jean-Paul Bibes (suppléant : Sébastien Clauzel)
  - Syndicat intercommunal pour la gestion de l'abattoir : Sandrine Mercapide
  - Biltzar des communes : Jean-Michel Coscarat
  - Commission d'appel d'offres : Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Jean-Michel Coscarat
  - Délégué collège Donostei : Marie-Angès Haristoy
  - Délégué collège Jean Pujo : Bernadette Mousquès
  - Caisse des écoles : Jean-Michel Coscarat, Bernadette Mousquès, Annie Juantorena

- Délégués de la commission territoriale Baigorri-Garazi : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Bernadette Mousquès
- Commission écobuage : Frantxo Mocho, Betti Olçomendy, Sandrine Mercapide, Daniel Ithurburua, Sébastien Clauzel.
- Délégué défense : Betti Bidart

Les délégués de la commune aux différentes structures sont élus à l'unanimité.

- 5. Attribution de délégations du conseil municipal au Maire :** Le conseil municipal est invité à déléguer au maire certaines attributions dont la fixation des tarifs de la voie publique, les emprunts, la passation et règlementation des marchés, la délivrance et successions dans le cimetière.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour donner délégation au maire de certains pouvoirs.

- 6. Constitution des commissions :** Des commissions extramunicipales sont constituées, elles comporteront des membres du conseil municipal et des citoyens de Baigorri : commission extramunicipale économie (président : Betti Bidart), commission extramunicipale euskara (présidente : Maddalen Dupuy), commission extramunicipale transition écologique (présidente : Hélène Deguiraud), commission municipale travaux urbanisme (coprésidents : Daniel Ithurburua et Jean-Michel Coscarat).

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la constitution de trois commissions extramunicipales et d'une commission municipale.

- 7. Indemnités du trésorier :** Le trésorier de la commune est traditionnellement indemnisé par la commune pour son travail de suivi au cours de l'année à hauteur de 100% (580€).

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'indemnité du trésorier.

- 8. Dépenses des fêtes et cérémonies :** Il est proposé de créer un poste de dépenses pour les fêtes et cérémonies (gerbes, vœux, inaugurations, etc.).

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour créer une ligne budgétaire « fêtes et cérémonies »

- 9. Extension du réseau électrique Betti Olçomendy :** Une extension du réseau d'électricité a été sollicitée par Betti Olçomendy jusqu'à son garage (future habitation), au quartier Germieta, d'une longueur de 105 mètres. Il est proposé de réaliser le projet en souterrain, autour de 15 000€. Le SDEPA vient subventionner les travaux à hauteur de 80%. Le reste à charge de la commune s'élève donc à 3 000€.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité moins 1 (non-participation au vote de Betti Olçomendy) pour la demande d'extension du réseau électrique chez Betti Olçomendy.

- 10. Fonds de concours adressage et salle de Handball :** La commune se porte candidate pour solliciter deux fonds de concours de la CAPB. Le premier, pour l'adressage (à hauteur de 50% pour un montant de 6 000€) et le second pour les projets structurants (salle de handball) à hauteur de 240 000€.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la demande des fonds de concours adressage et salle de Hand Ball.

- 11. Renforcement du réseau fibre côté Poste :** Cette délibération est reportée.
- 12. Plan de financement prévisionnel de la salle de Hand Ball :** Le budget prévisionnel total de la nouvelle salle de Hand Ball s'élève à 2 841 993,90€. Il est revu à la hausse par rapport au dossier présenté en début de l'année. Le Conseil Départemental, l'Agence Nationale du Sport (ANS), la DETR (dotation de l'État) ont été sollicités pour des subventions. L'autofinancement de la commune s'élève à 671 148€ (soit environ 23%).  
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le budget prévisionnel de la salle de Hand Ball.
- 13. Rétrocession par la CAPB de parcelles à la commune (SCI Ainchart) :** La CAPB propose de rétrocéder une parcelle près de la future zone d'activité de Bortzirietta. 13 hectares sont donc récupérés par la commune (ancienne carrière devenue un lac et forêt, en zone non-constructible classées N) pour un montant de 57 311€.  
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la rétrocession par la CAPB d'une parcelle à la commune pour une somme de 57 311€.
- 14. Demande d'attribution n° de TVA :** Le restaurant « Kortxo » qui ouvrira en juin sous les arcades de l'ancienne mairie demande un numéro d'attribution de TVA.  
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'attribution d'un numéro de TVA au restaurant municipal « Kortxo ».
- 15. Dissolution du budget du lotissement Geltoki :** Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la dissolution du budget du lotissement Geltoki.

*Fin : 00:00*